

Médiathèque de l'Ecole Centrale de Nantes Guide du lecteur

La Médiathèque de l'Ecole Centrale de Nantes met à la disposition des élèves, enseignants, enseignants-chercheurs, ingénieurs de recherche, doctorants... les ressources documentaires qui répondent à leurs besoins.

Elle propose près de 8000 ouvrages, plus de 1000 thèses, près de 50 revues en cours d'abonnement et près de 120 titres archivés, ainsi que des ressources électroniques.

Les ouvrages sont classés par domaine dans la salle de lecture ou en magasins (ouvrages à demander au bureau de prêt).

La Médiathèque est ouverte à tous pour la consultation.

L'accès à de nombreuses ressources électroniques est possible pour tous les usagers de l'Ecole Centrale de Nantes. Voir l'intranet : page *Médiathèque numérique*

Le catalogue informatisé de la Médiathèque, commun avec les Bibliothèques universitaires de Nantes, est consultable à l'adresse

<http://nantilus.univ-nantes.fr/vufind/>

Selon le moment, des nouveautés ou une sélection thématique sont présentées à l'entrée de la médiathèque. Elles peuvent être empruntées selon la procédure habituelle.

Toute proposition (achat, abonnement...) est la bienvenue. De même, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Pour nous contacter : mediatheque@ec-nantes.fr

Conditions d'emprunt

Les prêts de documents sont accessibles à l'ensemble de la communauté centralienne : étudiants, enseignants-chercheurs, personnels.

L'emprunt de documents est également possible pour les lecteurs inscrits en Bibliothèque universitaire à Nantes.

Les dictionnaires, encyclopédies et documents « exclus du prêt » ne sont pas empruntables.

Dans le cas d'ouvrages réservés ou très demandés (ex : préparation aux certifications de langue) le personnel de la Médiathèque se réserve le droit de refuser le renouvellement

Au moment de l'emprunt, la date de retour est indiquée à la fin du livre. **Tout retard de restitution entraîne une suspension de prêt égale au nombre de jours de retard.** Cette suspension est valable dans l'ensemble du réseau : Médiathèque de l'Ecole Centrale de Nantes et Bibliothèques universitaires.

L'emprunt de documents engage l'emprunteur qui en est responsable pendant la durée du prêt.

Si un document est perdu ou gravement détérioré, l'emprunteur devra procéder à son remplacement ou à son remboursement.

Inscription

L'inscription est obligatoire pour emprunter et s'effectue à l'accueil de la Médiathèque, elle est valable pour l'année universitaire.

La carte d'étudiant de l'année en cours sert de justificatif lors de l'inscription et devient « carte de lecteur ».

Cette carte est strictement personnelle. Les changements de coordonnées doivent être signalés à la Médiathèque.

En plus des documents de l'Ecole Centrale de Nantes, l'inscription donne accès au prêt dans l'ensemble des Bibliothèques universitaires de Nantes.

Equipements disponibles

La photocopie ou la numérisation de documents sont autorisées pour un usage privé, dans le respect de la législation en vigueur.

Le personnel de la Médiathèque garde toute latitude pour interdire la reproduction de certains documents (risque de détérioration des supports, confidentialité...)



